

Le marché des forêts poursuit son essor

Paris, le 24 mai 2018 - Messieurs Gilles Seigle, président-directeur général de la Société Forestière, et Emmanuel Hyst, président de la Fédération Nationale des Safer, ont présenté aujourd'hui l'Indicateur 2018 du marché des forêts en France.

Le nombre des transactions, les surfaces vendues et la valeur du marché atteignent en 2017 des niveaux inédits, tandis que le prix moyen des forêts est pratiquement stable (+ 0,2 %). Les personnes morales privées deviennent cette année les premiers acquéreurs du marché, du fait d'une nette progression des surfaces acquises.

Le prix moyen des forêts non bâties est stable en 2017

Les forêts se sont échangées à un prix moyen stable de 4 110 euros par hectare (+ 0,2 %). Cette évolution intervient alors que le marché enregistre pour la deuxième année une forte hausse des surfaces vendues. Cette stabilité cache des évolutions contrastées selon les régions forestières. Au-delà du prix moyen, il faut noter que 90 % des transactions sont conclues à des prix compris entre 630 et 12 200 euros/ha, dépendant des régions et de la qualité des biens mis sur le marché.

Des niveaux inédits de transactions

La surface totale vendue progresse de 9,1 % et atteint 130 900 ha (+ 10 900 ha), tirée par le marché des forêts de plus de 100 ha qui s'accroît de 6 400 ha. Le nombre de transactions augmente encore en 2017 (+ 5,5 %, 18 470), toujours porté par le dynamisme du marché des petites forêts (1 à 10 ha). La valeur du marché approche 1,5 milliard d'euros (+ 3,3 %), hausse essentiellement due aux forêts comportant du bâti.

Un nombre inchangé de ventes de forêts non bâties de plus de 100 ha

Le marché des forêts de plus de 100 ha non bâties stagne depuis trois ans, avec 80 transactions pour une surface en hausse représentant 18 400 ha. Sur ce marché restreint, la demande reste dominée par les personnes morales privées (près de deux tiers des surfaces acquises). Les mises en vente de forêts de 50 à 100 ha, stables elles aussi depuis 2014, ne leur offrent pas davantage d'opportunités.

Les surfaces acquises par les personnes morales privées au plus haut

En atteignant 49 200 ha en 2017, les acquisitions des personnes morales privées (agricoles, forestières ou institutionnelles) progressent de 14 %, au point d'en faire les premiers acquéreurs du marché des forêts avec 38 % du total de la surface du marché, dépassant pour la première fois les particuliers non agricoles.

La synthèse de l'Indicateur 2018 du marché des forêts en France est téléchargeable sur les sites Internet www.forestiere-cdc.fr et www.safer.fr

Contacts presse :

Société Forestière de la Caisse des Dépôts : Mathilde Virat - Agence Géraldine Musnier
04 78 91 06 07 / 06 59 76 82 43

FNSafer : Delphine Golfier / Fabienne Marion : 01 44 69 86 09/37

Les partenaires de l'Indicateur 2017 du marché des forêts

A propos de la Société Forestière

1^{er} gestionnaire français d'actifs forestiers privés

La Société Forestière est aujourd'hui l'une des premières sociétés de services aux espaces forestiers. Elle gère les actifs forestiers de la majorité des investisseurs institutionnels français, banques et compagnies d'assurances, et d'un nombre important de Groupements Forestiers et d'investisseurs personnes physiques. Intervenant sur 300 000 hectares, la Société Forestière réunit les compétences et expertises de plus de 170 spécialistes travaillant au plus près de ses clients et de leurs forêts, au travers d'un réseau d'agences régionales.

Dans le strict cadre de la gestion forestière durable, **la Société Forestière propose aux détenteurs de forêt un accompagnement personnalisé et des services à la carte**. Pionnier et leader du marché de l'investissement forestier, **elle accompagne depuis 50 ans les investisseurs privés et institutionnels dans la constitution de leur patrimoine forestier**. Forte de sa connaissance de la filière bois, de son contact permanent avec les acteurs de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois, **elle contribue à l'approvisionnement de l'industrie dans les meilleures conditions**.

Un acteur engagé

La Société Forestière s'engage dans une démarche de gestion durable des forêts de ses clients :

- un manuel et des pratiques de gestion durable certifiés ISO 9001 version 2000,
- des forêts gérées éco-certifiées PEFC,
- une gestion forestière adaptée aux effets du changement climatique.

Chiffres clés

- 300 000 ha de forêts en gestion, soit près de 2 Md€ d'actifs gérés,
- 90 000 ha de forêts achetées ou vendues depuis 2005 pour ses clients,
- 20 à 25 % des transactions sur les biens forestiers de plus de 100 ha ces 10 dernières années,
- 3 000 ha de plantation/an,
- 1,3 million m³ de bois commercialisés/an.

www.forestiere-cdc.fr

A propos des Safer et de Terres d'Europe-Scafr

Les Safer (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) couvrent tout le territoire français métropolitain et 3 départements d'outre-mer. Ces sociétés anonymes à but non lucratif dotées de missions d'intérêt général réalisent un chiffre d'affaires d'1,5 milliard d'euros et comptent environ 1 000 collaborateurs.

Les Safer sont opérateurs forestiers, dont la légitimité en la matière a été réaffirmée par la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Les Safer sont impliquées dans la restructuration parcellaire : sur les cinq dernières années, les lots de moins de 5 ha représentent 76 % des opérations pour 10 % des surfaces. La transmission de massifs fait également partie du spectre d'activité des Safer : les lots de plus de 20 ha représentent 9 % des opérations pour 75 % des surfaces.

En 2017, l'activité forestière des Safer se caractérise par la vente de 710 lots forestiers pour une surface de 7 200 ha et une valeur de 42 millions d'euros.

Terres d'Europe-Scafr (Société de Conseil pour l'Aménagement Foncier Rural) est un bureau d'études et un prestataire de service spécialisé sur le marché foncier rural, français et européen, et sur les politiques foncières.

Il réalise, en lien avec les Safer, des études relatives à l'aménagement et à la gestion de l'espace rural et aux marchés fonciers pour l'Etat et pour les collectivités. Il recueille, centralise et traite les transactions des marchés fonciers ruraux. A partir de ces données, il établit chaque année l'analyse de ces marchés, et notamment celui des forêts, répondant à la mission de transparence confiée aux Safer par le législateur. En lien avec la FNSafer, il gère le site www.le-prix-des-terres.fr.

Contacts presse :

Société Forestière de la Caisse des Dépôts : Samy Chebil - Agence Géraldine Musnier
04 78 91 19 75 / 06 81 07 28 28

FNSafer : Delphine Golfier / Fabienne Marion : 01 44 69 86 09/37